

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Cette question a été étudiée, il y a un jour ou deux, au comité consultatif des questions congolaises dont le Canada fait partie. Notre représentant a fait savoir que nous protestions contre le traitement infligé à M. Lumumba, et d'autres membres du comité consultatif ont fait de même. Dans une lettre adressée au Président Kasavubu et au premier ministre Tshombé du Katanga, le secrétaire général des Nations Unies a protesté contre ces mauvais traitements et a soulevé la question d'un procès équitable et prompt à accorder à M. Lumumba.

LE MINISTÈRE DES POSTES

FABRICATION DE BOÎTES ET CLEFS POSTALES AU PÉNITENCIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Azellus Denis (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Postes. Selon la *Gazette* de ce matin, on a arrêté quatre personnes qui avaient en leur possession:

Des clefs pouvant, d'après la police, ouvrir presque toutes les boîtes postales fédérales de la ville, et peut-être même du pays entier.

Dans le même journal, on trouve ceci:

La police d'Edmonton a fait une arrestation dans la même affaire et l'enquête aurait révélé que les clefs des boîtes postales avaient été fabriquées au pénitencier de Kingston où se font toutes les réparations aux boîtes postales de l'État et qu'il peut y avoir en circulation une clef passe-partout qui pourrait ouvrir toutes les boîtes postales du Canada.

Voici ma question. Pour quelle sotte raison, le ministre des Postes a-t-il décidé de confier à des prisonniers la fabrication et la réparation des serrures et des clefs de boîtes postales?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député a-t-il bien dit pour quelle «sotte» raison?

M. Denis, Oui, monsieur l'Orateur, et j'admets que je n'aurais pas dû. Mais j'avais cette idée en tête.

M. l'Orateur: A moins que l'honorable député veuille rétracter le mot «sotte», il semble avoir répondu à sa propre question.

M. Denis: Très bien, monsieur l'Orateur, je retire le mot «sotte» et je suis prêt à m'en remettre au bon jugement de la population. Le ministre des Postes examinera-t-il s'il est opportun de faire changer les serrures des boîtes postales et de confier le travail, cette fois-ci, à des gens honnêtes, afin d'assurer la sécurité des Canadiens, car déjà la pègre doit avoir des clefs à l'égard des serrures actuelles?

[M. Herridge.]

M. l'Orateur: L'honorable député semble déterminé à faire un grand discours au lieu de poser une question. Il pourrait peut-être laisser le ministre répondre.

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je crois savoir à quoi l'honorable député songe même s'il a de la peine à le dire. Je suis à examiner cette affaire.

L'hon. M. Chevrier: Il ne parle pas l'anglais aussi bien que le ministre.

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): C'est vrai, ça, c'est vrai. J'examine présentement l'affaire et j'en reparlerai dans un jour ou deux. Cependant, j'ai déjà constaté, monsieur l'Orateur, que ces boîtes postales sont réparées au pénitencier de Kingston depuis au moins 1900 et j'ai constaté avec intérêt qu'en février, je pense, ou en novembre 1956, il a été question d'une de ces clefs qui serait sortie du pénitencier de Kingston et qu'on aurait utilisée à des fins illicites.

M. McIlraith: Et le ministre n'a rien fait à cet égard pendant quatre ans.

M. Denis: Si l'ancien gouvernement a commis une erreur, le ministre croit-il que le présent gouvernement doive la répéter?

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): En réponse à cette question, peut-être puis-je dire qu'en novembre 1957, un de mes fonctionnaires a passé un certain temps au pénitencier de Kingston... (*Exclamations*)

Une voix: Combien de temps?

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): ...à titre de visiteur, pour étudier cette affaire et prendre les mesures voulues.

M. Denis: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre! Si l'honorable député n'a pas encore trouvé la clef, ce n'est certes pas que l'occasion lui ait manqué.

(*Plus tard*)

M. Denis: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Comme les journaux d'aujourd'hui révèlent qu'on a trouvé des clefs et des serrures du gouvernement en la possession de détenus, le ministre peut-il nous assurer que les détenus ne fabriquent ni ne réparent des clefs ou des serrures donnant accès à la Monnaie royale canadienne?

M. l'Orateur: A l'ordre! Peut-être que, à la période des questions, certaines des questions formulées ne semblent guère suffisamment sérieuses.

M. Denis: La question a trait à une affaire pressante.